

La gestion du stationnement à Laval sera confiée à un délégataire : parler de privatisation, c'est un abus de langage



Les barrières devraient fleurir aux entrées des parcs de stationnement. Laid mais efficace : fini la resquille et les rondes de police.

La mise en délégation de service public du stationnement a été le principal sujet de débat lundi soir au conseil municipal.

Pour justifier de la mise en délégation de service public de la gestion du stationnement, le maire a déclaré que le stationnement dans le centre ville n'est plus satisfaisant. « Les horodateurs sont vétustes et tombent en panne régulièrement. Beaucoup ne peuvent plus lire les pistes magnétiques des cartes. Des voitures ventouses stationnent sur de longues durées et monopolisent les emplacements. D'autres se garent sur les trottoirs et empêchent l'accès aux poussettes et aux fauteuils roulants. Le problème du stationnement n'est plus satisfaisant et doit être traité, pour renforcer l'attractivité du centre-ville et retrouver de la fluidité dans l'hypercentre et dans le grand centre-ville. Mais cette problématique du stationnement doit s'inscrire dans la politique plus large des déplacements à Laval. A côté du nouveau réseau de transports en commun, nous allons créer prochainement trois parkings-relais aux entrées de ville, pour améliorer la fluidité des déplacements. Des stations de vélos en libre-service seront créées au cours du second semestre ».

Guillaume Garot complète ses arguments en affirmant que 90 % des villes françaises, toutes tendances politiques confondues, procèdent ainsi. « Ce n'est donc pas une question d'idéologie politique, mais une question de pragmatisme. Le stationnement requiert une technicité que nous n'avons pas. Quand la question se pose de rénover le parc des horodateurs, l'investissement se chiffre au total à un million d'euros. Lorsque que l'on a les contraintes financières que nous connaissons, je préfère investir dans une école que dans quelques horodateurs ». L'adjoint aux finances, Jean-Christophe Boyer, complète en rappelant que les installations ont déjà été financées par le contribuable, qu'il apparaît plus logique que le stationnement soit financé par les utilisateurs. François Zocchetto s'est déclaré surpris vis-à-vis de l'engagement de campagne de Guillaume Garot. « On a assisté depuis votre arrivée à la création d'un service municipal des parkings avec le rachat des parkings de la gare et du théâtre (rue Jules-Ferry), il y a maintenant cette décision prise en catimini, alors que c'est une question de première importance. Il y a une contradiction dans votre propos : vous voulez que le plus grand monde se déplace en bus ou à vélo, mais comment voulez-vous qu'une société privée de gestion de stationnement s'intéresse à une ville où il n'y a plus de voiture ? Il faut dire la vérité, les tarifs ne vont pas baisser avec un système de privatisation. Cette décision que vous voulez faire adopter aux forceps crée de l'inquiétude parmi les

Lavallois, poursuit l'élue d'opposition, que ce soient les agents municipaux, les usagers et les contribuables qui risquent de devoir supporter une subvention d'exploitation pour compenser les éventuelles pertes financières de la société privée. A quand la privatisation de l'eau, de la restauration scolaire ? ». Après avoir rappelé que le rachat des deux parkings était un engagement de l'ancienne équipe municipale et une condition pour la recapitalisation de LMA (ex-Sacola) par le conseil général, Jean-Christophe Boyer a annoncé que les tarifs de stationnement feront partie du cahier des charges de la délégation de service public, comme cela a été le cas pour Kéolis et les Tul. « Parler de privatisation, c'est un abus de langage, s'est insurgé le maire. Nous n'allons céder aucun bien de la ville à l'opérateur privé, aucun agent municipal ne va être transféré dans le secteur privé. Les Tul sont en délégation de service public, on en a parlé pendant un an et personne n'a hurlé à la privatisation ». L'opposition a voté contre cette délibération adoptée par 25 voix sur 45. C'est aussi le cas de quatre élus de la majorité, dont les communistes. Les Verts se sont abstenus.

Article rédigé par :
Frédéric Martin